

## BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

SupExup est l'école partenaire de la FNAIM de l'Hérault et est agréée CEFI

### Acquisition de pratiques professionnelles

Cette formation polyvalente vous prépare aux métiers de l'immobilier : assistant en agence, prospecteur, négociateur, gestionnaire de parc immobilier, assistant de syndic...

Elle vous apportera des connaissances en gestion, administration et négociation de biens. Elle vous permettra de connaître le fonctionnement d'une agence immobilière et le métier d'administrateur de biens, ainsi que les métiers liés au développement foncier.

Ce BTS donne accès aux cartes professionnelles transaction et gestion.

### Missions en entreprise

#### » Gestion

- » La rédaction des baux, des états des lieux...
- » Les différents types de location
- » Le paiement du loyer, les procédures
- » L'assurance loyers impayés, la protection juridique

#### » Transaction

- » La prospection
- » La vente, la rédaction des documents juridiques (mandats, lettres de proposition...)
- » Les prêts, les relations avec les banques, les conditions suspensives ...

#### » Syndic

- » Prospection de copropriétés
- » Tenu de conseils syndicaux
- » Préparation des assemblées générales
- » Tenue de plannings
- » Administration des immeubles

### Orientation Post-BTS

Le BTS Professions Immobilières (diplôme d'État) vous permettra d'intégrer :

- » soit une troisième année de droit immobilier (fac de droit)
- » soit une entreprise au poste d'agent immobilier, expert immobilier, gestionnaire, responsable foncier ou gestionnaire d'ensemble commercial ...
- » soit d'ouvrir votre agence immobilière

## Pré-requis

**Nota Bene :** l'intégration de l'étudiant à cette section implique l'adoption d'un code vestimentaire «entreprise».

### » Les qualités

Une bonne présentation, le sens du contact humain, la rigueur, le sens de la négociation.

### » Le niveau d'études

Obtention d'un bac général, technique ou professionnel. Niveau bac sur dérogation.

## Organisation et suivi pédagogique

SupExup prépare ce diplôme en deux ans :

### » En formation initiale «temps plein» : cours + stages en entreprise

La durée globale des stages est de 10 semaines hors vacances scolaires :

- » 4 semaines consécutives obligatoires clôturent la 1<sup>o</sup> année
- » 6 semaines au total dans le courant de la 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année, dont tout ou partie peut être fractionné.
- » En outre, SupExup impose 1 journée de stage tout au long de l'année.

### » En formation professionnelle

- » **Alternance** : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise (contrat de professionnalisation, CP2E).
- » **Formation continue** : en Congé Individuel de Formation (CIF) pour les salariés d'entreprise ou les demandeurs d'emploi.

L'équipe pédagogique est composée de professeurs expérimentés pour les cours généraux (français, anglais, droit, économie immobilière) et d'intervenants issus des entreprises pour les enseignements professionnels (transaction, option immobilière, fiscalité, techniques du bâtiment).

Pendant toute la formation, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé de l'équipe pédagogique de SupExup, du tuteur du centre de formation et du tuteur professionnel en entreprise, ainsi que d'examens blancs pour évaluer vos compétences par rapport à l'examen final.

## Examen Final

Matières	Épreuve	Durée	Coefficient
Français	Écrite	4 h 00	3
Langue vivante 1	Écrite	2 h 00	2 (1)
	Orale	20 min	(1)
Economie d'entreprise et économie générale	Écrite	3 h 00	3
Droit général et droit de l'immobilier	Écrite	4 h 00	4
Transaction et gestion immobilières	Écrite		5
		» Transaction immobilière	(2h30) (2,5)
		» Gestion immobilière	(2h30) (2,5)
Conduite et présentation d'activités professionnelles	Orale	30 min	3